

Développer l'agriculture irriguée pour lutter contre l'insécurité alimentaire



Contexte



Le Sénégal est fortement dépendant de l'extérieur : 80% de du riz consommé est importé. Les fortes potentialités hydro-agricoles de la vallée du fleuve Sénégal (240 000 ha) permettraient pourtant de couvrir une grande part (70%) des besoins nationaux. La part aménagée et mise en valeur (60 000 ha) ne couvre que partiellement les besoins de consommation et contraint le Sénégal à dépendre majoritairement des importations de riz asiatique.

Dans une région où le seuil de pauvreté dépasse les 40 % de la population, les conditions de marché et les efforts engagés durant la dernière décennie, ont pourtant permis de rétablir la compétitivité de la production locale (rendements de 6t/ha) et de créer les conditions favorables à de nouveaux investissements dans l'agriculture irriguée.

Ces données témoignent du rôle que peut jouer l'agriculture irriguée en termes de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire.

Le développement de l'agriculture, et notamment de l'agriculture irriguée, est une priorité constante des pouvoirs publics. Avec d'autres bailleurs de fonds, l'AFD soutient les efforts de l'Etat sénégalais depuis de nombreuses années. Elle mène divers projets qui, tous liés, visent à instaurer les conditions optimales et durables de l'aménagement et du développement des zones agricoles irriguées dans la vallée du fleuve.

Objectifs

L'objectif principal de l'intervention de l'AFD dans la vallée du fleuve Sénégal est de mettre à profit le fort potentiel agricole de cette zone en vue de lutter contre la pauvreté, de contribuer à la sécurité alimentaire et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Descriptif des projets

Les différentes interventions de l'AFD, en amont ou aval des infrastructures créées ou réhabilitées, s'articulent autour des quatre conditions déterminantes pour la durabilité de l'agriculture irriguée :

- une gestion rationnelle de la ressource en eau
- une sécurisation foncière des aménagements hydro agricoles
- une politique cohérente de maintenance des infrastructures construites
- les moyens adéquats d'une mise en valeur agricole à travers l'intensification et la diversification des activités agricoles



1) *Projet d'appui à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)*

L'AFD, le FFEM, ainsi que d'autres partenaires, soutiennent l'organisation régionale chargée de la gestion du bassin du fleuve Sénégal, l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). L'objectif est l'utilisation durable de l'eau dans le bassin et la disponibilité de la ressource en eau, afin de garantir la paix et la stabilité dans la sous région.

2) *Programme d'appui aux communautés rurales de la vallée du fleuve*

Les communautés rurales sont compétentes pour l'attribution et le contrôle des

terres non gérées par l'Etat.

Le programme soutenu par l'AFD appuie les communautés rurales dans la gestion du foncier et le développement socio économique de leurs territoires. A ce titre, et en concertation avec la Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta du fleuve Sénégal (SAED), mandaté par l'Etat pour la gestion de l'eau, elles peuvent attribuer des terres aux exploitations familiales comme à d'autres acteurs souhaitant réaliser des investissements.

3) Programme d'appui aux organisations professionnelles de la vallée du fleuve

Le projet vise à soutenir la professionnalisation des producteurs et usagers de l'eau, leur structuration en organisations professionnelles, ainsi que l'amélioration de la gestion des périmètres irrigués qui leur a été transférée par la SAED.

Impacts

- Diversification des cultures et constitution de filières autres que le riz : tomates, oignons, patates douces. Plus récemment la diversification s'est tournée vers les cultures horticoles d'exportation
- Une intensification agricole et des gains de productivité dans les filières traditionnelles de production comme le riz
- Regain de dynamique de l'investissement privé : celui-ci s'exprime aussi bien au niveau de la petite agriculture familiale, sur une base individuelle ou collective (groupements professionnels), de la moyenne agriculture (10 à 30 ha mis en valeur), que de la très grande agriculture (grands domaines du Sénégal/compagnies fruitières)
- Structuration renforcée des organisations professionnelles et interprofessionnelles.

Témoignage



Alioune Gueye, agriculteur dans la vallée du fleuve Sénégal

« On ne peut pas faire autrement qu'intensifier la production pour nourrir notre population »

« Ici on fait 3 récoltes par an : 2 de riz et une de tomates. Avant il n'y avait pas d'aménagement, on attendait la pluie. Les rendements ont commencé à augmenter avec les canaux d'irrigation. On est à 6 tonnes par an mais on a un potentiel de rendement de 8 à 9 tonnes. On ne peut pas faire autrement qu'intensifier la production pour nourrir notre population. Pour ça il nous faut plus de formation : apprendre à appliquer l'itinéraire technique pour caler les cultures sur un calendrier bien précis mais aussi acquérir des connaissances en matière de gestion et de commercialisation. Aujourd'hui ce sont les organisations paysannes qui managent mais elles ont besoin d'accompagnement pour progresser ».

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.afd.fr